

Stemler René, né le 19 septembre 1920 à Metz (Moselle) • Orphelin de père, il intègre l'armée en 1941 pour ensuite être transféré au 26^e régiment d'infanterie à Périgueux (Dordogne) • Après la dissolution de l'armée française en novembre 1942, il rejoint sa mère qui avait été expulsée de Moselle en 1940, comme la famille de Paul Fourquet, lequel sera pendu à Tulle, le 9 juin 1944 • René Stemler est requis à la MAT (Manufacture d'Armes de Tulle) en 1943 comme fraiseur au "50" • Maquisard FTP (Francs Tireurs et Partisans), il est dénoncé, arrêté le 18 mai 1944 à Tulle et conduit à l'hôtel St Martin (siège de la gestapo) où Walter et Olériot (un alsacien) lui promettent les camps de « concentration », sans savoir ce que cela signifiait • René Stemler est déporté à 23 ans • Il sera conduit à la prison de Limoges (Haute-Vienne). Avec les tullistes, il sera transféré à Poitiers pour déterrer les bombes lâchées par l'aviation anglaise puis à Compiègne. Rescapé du train de la mort du 2 juillet 1944, de Dachau, matricule 77437 et de Neckarelz.. • A sa libération, victime du typhus et de la dysenterie, il est acheminé à Ebensee et fera la connaissance de Jean Eyssidieux, rescapé lui aussi, aux sanatorium de St Blazien et Baden Baden • René S. reviendra ensuite à Tulle pour travailler à la MAT et se domiciliera à la "Brise du soir", un chalet en bois de Mme Daudie, près du monument aux morts • De son mariage avec une Mosellane en 1950 naîtra un garçon, deux ans plus tard, à Tulle • En 1954, il sera licencié de la Manufacture pour inaptitude physique (il en garde une profonde amertume) et repartira en Moselle pour travailler avec son beau-frère dans le démarchage de revues et cartes puis ensuite aux allocations familiales et à la Banque Populaire • Retraité, il vit avec son épouse au 105 bis rue du Général Diou à St Julien les Metz (Moselle) • Il vient de décéder au début du mois de février 2005. « *Il est parti, doucement, sans souffrir* ». (Madame Stemler, son épouse).



René Stemler, revenu de déportation (couché, à gauche)



René Stemler (à droite)

SAINT-JULIEN

RENÉ STEMLER, CHEVALIER DE L'O.N.M.

C'est avec plaisir que nous avons appris par décret de M. le Président de la République en date du 15 février 1985, sous le No 727 C.85, la nomination de notre camarade engagé volontaire, dans l'Ordre National du Mérite, pour ses services rendus à l'Amicale des déportés du Fort de Queuleu à Metz, dont il est commissaire aux comptes, et, pour sa servabilité à l'entretien de la casemate A qui perpétue le souvenir inoubliable de ce lieu d'internement nazi.

Cette distinction lui a été remise par M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et président d'honneur de la FEVAL, le 3 juin 1985, au mémorial de Longeville-Saint-Avold.

René Stemler est membre du groupe local de la FEVAL depuis 1947 où il assume la fonction de commissaire aux comptes.

Expulsé de Saint-Julien-lès-Metz le 21 novembre 1940, le convoi l'amène à Lourdes en mars 1941 il s'engage au 26e R.I. à Périgueux. A la démobilisation de l'armée, le 27 novembre 1942, il se retire à Bort-les-Orgues (Corrèze). En juin 1943, le S.T.O. l'oblige à se rendre à la manufacture d'armes de Tulle. A partir du 1er mars 1944, il entre dans la Résistance, services homologués à la 23e compagnie des F.T.P.F. Corrèze, secteur de Tulle, Clergou, Marçilliac-la-Croizille. Sur dénonciation, il est arrêté puis interné à Tulle le 18 mai 1944; par la suite il est dirigé sur Limoges, Poitiers, Compiègne d'où il sera déporté vers l'Allemagne le 2 juillet 1944, dans le convoi baptisé « Train de la Mort »; destination le camp de concentration de Dachau, et plus tard ceux d'Auschwitz et de Mathausen.

Il est libéré de l'horreur des camps par l'avance des troupes américaines le 6 mai 1945 à Ebensee, avec un poids de 37 kg.

René Stemler est déjà titulaire de la croix du Combattant volontaire de la Résistance, de la croix du Combattant, de la médaille de la Déportation et de la médaille du Dévouement.

Le comité ainsi que les membres du groupe local vous présentent, bien cher ami, leurs chaleureuses et vives félicitations.

